



TARIFS DES HONORAIRES
 Au 24 mai 2021 (conformément à la loi ALUR)

TRANSACTION VENTE & RECHERCHE :

Mandat de VENTE Maisons et Appartement à usage d'Habitation :

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge du vendeur	Honoraire TTC* à la charge du vendeur
Habitation et Terrain:	Mandat simple	Mandat exclusif
Bien < 110 000 euros	6 000 €	5 000 €
110 001 < Bien < 250 000 €	5 %	4 %
250 001 < Bien < 400 000	4.80 %	3.80 %
400 001 < Bien < 550 000	4.60 %	3.60%
Bien >550 001€	4.50 %	3.50 %

Mandat de RECHERCHE : Terrain, Maison et Appartement à Usage d'habitation- Grenoble et périphérie (20 km)

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge de l'acquéreur
Habitation & Terrain :	Mandat ZEN
Bien < 150 000€	Forfait de 6.900€
150 001€ < 350 000€	3.30 % minimum 7 900€
450 001€ < bien < 600 000€	2.90 % minimum 9 900 €
450 001€ < bien < 1 000 000€	2.65 % minimum 9 900 €

Mandat de Vente : GARAGE et TERRAIN

Valeur du bien immobilier	Honoraire TTC* à la charge du vendeur
TERRAIN	3.50 % du prix de vente minimum 6 000 euros
GARAGE:	10% du prix de vente minimum 1 500€ ttc

*TVA au taux en vigueur (20% ce jour)